

EQUESTIVAL

Département de la Loire



Grand Régional de Tourisme Équestre

USSON EN FOREZ

22, 23, 24 JUILLET 2022

Rassemblement départemental des randonneurs équestres,
cavaliers et meneurs

EQUESTIVAL

Nous vous invitons à venir découvrir le département de la Loire au travers de ce GRTE qui aura lieu du 22 au 24 Juillet.

C'est la commune de Usson en Forez qui nous accueille cette année. Ce village est situé à une altitude de 930 mètres aux confins du Forez, Velay et Auvergne ce qui lui confère le nom de « Porte de l'Auvergne ». L'économie est fondée sur l'agriculture, la forêt et le tourisme avec un riche patrimoine historique et culturel comme l'Ecomusée et un environnement naturel très riche dont ses beaux chemins propices à la randonnée.

Par souci de réduire le budget engagé, nous vous laissons prévoir vos piques niques de midi et seuls le repas de samedi soir, petit déjeuner dimanche matin et animations sont prévus dans le forfait.

Les tracés seront envoyés en Gpx au préalable, des cartes seront à disposition.

L'hébergement est prévu en bivouac. Toilettes à disposition sur le site et accès aux douches prévu avec la municipalité.

Programme :

Vendredi 22 juillet : Rendez vous à partir de 15h au plan d'eau de Usson en Forez..... A l'arrivée, accueil, les chevaux seront en paddocks réalisés par vous mêmes, le bivouac à proximité.

Vous pourrez avoir accès à l'aire de baignade (pensez à vos maillots de bain)

Soirée « Petit train du Haut Forez » 19 h Départ avec le petit train pour 1h30 de voyage touristique.

Apéritif offert par le CDTE à la descente du train et soirée libre (pensez à votre repas si vous n'avez pas choisi l'option Cabanon).

Samedi 23 juillet :

Arrivée possible des cavaliers le matin

9h départ, direction le col de Chemintrand, dans la forêt des Taillades, vous pourrez prendre un apéritif offert par le CDTE. Pensez à vos gobelets et votre pique-nique sorti du sac.

Soirée « le marché des camelots » avec repas au cabanon.... Pour cette soirée chacun devra apporter un objet (truc pour décorer, manger, bricoler ? livre, revue ? etc...toutes les idées sont bonnes) de moins de 3€ qui sera échangé au marché des camelots...

CONCERT avec Vincent Richard

Dimanche 25 juillet

9h départ, tour de 3 h le matin et retour au plan d'eau à 14h pour votre pique nique sorti du sac et une boisson à déguster au cabanon avant de se séparer.

Vous devez prévoir les clôtures pour vos chevaux, des rations, et le nécessaire pour l'installation en bivouac. Pour les soirées pensez aux objets de la soirée des camelots et votre maillot de bain.

Pour s'inscrire le nombre étant limité à 50 les premiers inscrits seront retenus. Il suffit de renvoyer le bulletin complété avec le règlement.

Pluie ou Soleil ??? On ne sait pas, peut importe la météo pourvu qu'on se retrouve...

BULLETIN D'INSCRIPTION (1 feuille pour 4 max)

NOM du responsable de l'équipe

ADRESSE MAIL DU RESPONSABLE DE L'EQUIPE :

Nom prénom du cavalier, meneur ou groom Téléphone portable	N° de licence	Nom du cheval N° SIRE	Signature lu et approuvé le règlement de la manifestation

Pour les forfaits cavaliers et meneurs

Forfait licenciés FFE : cavalier, meneur et groom : Inscription, cadeau d'accueil + parc+ foin+ Animation train du Haut Forez + 2 apéritifs + Repas animé samedi soir + Petit déjeuner dimanche matin + boisson dimanche 15H avant de se séparer.	55 €/personne X =	€
Forfait non licenciés FFE : cavalier et meneur et groom (+ 10€ licence verte)	65 €/personne X =	€
Total pour un premier chèque à l'ordre du CDTE LOIRE	=	€

Pour les prestations facultatives, vous pouvez réserver avec un DEUXIEME chèque

Repas vendredi 22 soir	18 €/personne X =	€
Petit déjeuner samedi matin	8 €/personne X =	€
Pour accompagnants éventuels : Repas samedi 23 soir	18 €/personne X =	€
Deuxième Chèque à l'ordre du CABANON pour les repas supplémentaires	Total =	€

Inscription et règlement à renvoyer à Marie-Blanche PUGNET 06 87 01 32 14

La VIOLETIERE 42 680 SAINT- MARCELLIN EN FOREZ

Pour des informations complémentaires : Attelages : ALAIN BONDETTI 06 88 68 21 47

Cavaliers : Marie-Blanche PUGNET 06 87 01 32 14

L'ensemble de l'équipe déclare avoir lu et être en accord avec le règlement joint lors de la demande d'inscription.

DATE

SIGNATURE Précédée du Nom Prénom et « pour ordre des inscrits ci dessus »

Règlement de l'édition 2022 à Usson en Forez

La manifestation Equestival est une concentration non compétitive de randonneurs équestres, c'est une étape du GRTE, Grand Régional de Tourisme Equestre. Il est ouvert à tous les cavaliers et meneurs détenteurs d'une licence FFE. Les non détenteurs peuvent s'inscrire en faisant établir une licence verte de 10 € valable 1 mois auprès des organisateurs ou d'une structure affiliée FFE.

Durant la manifestation, les cavaliers, meneurs, groom et accompagnants s'engagent à adopter un comportement et une tenue corrects, à respecter l'environnement en accord avec le développement durable.

De part leur inscription les cavaliers et meneurs s'engagent sur l'honneur à être en règle au niveau de l'identification et des vaccinations de leurs équidés, ainsi que de leur assurance RC.

Sur le site, ils seront en mesure de présenter les documents : carnets d'identification et de vaccination en cas de contrôle. Les cavaliers et meneurs sont licenciés, assurés et équipés de matériel en bon état. Les chevaux sont en condition physique correcte et compatible avec l'activité pratiquée. En cas de constatation de défaut de vaccination ou de conditions sanitaires incorrectes l'équidé ne sera pas autorisé à participer.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité :

- En cas d'accident des cavaliers, meneurs ou chevaux
- En cas de vol ou de dégradation de matériel ou effets personnels
- En cas de vol ou fuite d'un animal ainsi que des dommages collatéraux

L'accueil se fera le vendredi 22 juillet à partir de 15h, Les chevaux sont en paddocks sur des emplacements prévus à cet effet. Chaque participant est tenu d'apporter son matériel et de préparer son enclos électrifié. Les chevaux entiers ne sont pas acceptés. Les cavaliers et meneurs doivent disposer d'un équipement de sécurité approuvé pour la pratique de l'équitation et l'installation en paddock.

Il est mis à disposition des cavaliers et des attelages

- Un parking pour les véhicules
- Des sanitaires accessibles à tous les participants
- Des emplacements pour les bivouacs
- Du foin et de l'eau

Pendant la nuit, les chevaux doivent être porteurs d'un licol avec N° de téléphone.

Pendant toute la durée de la manifestation les chevaux restent sous la garde et la responsabilité du cavalier ou meneur.

Vous devez attester avoir pris connaissance de ce règlement en signant le formulaire d'inscription.